



Leaders in Urban Transport Planning

[Session Francophone]

7 - 13 Juin 2015
Marseille - France

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE CAPACITE DES DECIDEURS DE LA PLANIFICATION DES TRANSPORTS URBAINS

Les villes en développement conjuguent croissance démographique, économique et expansion territoriale. Leur rythme de croissance se traduit par une explosion des besoins en déplacements.

Les infrastructures disponibles et les services adaptés ne suffisent plus à répondre à cette demande. D'une part, les routes deviennent congestionnées et dangereuses pour les usagers non motorisés. D'autre part, les services de transport public qui subissent la dégradation des conditions de circulation, saturant.

La politique de transport est un enjeu majeur pour toutes les agglomérations du monde. De bonnes conditions de mobilité peuvent en effet favoriser l'accès aux services essentiels (éducation et santé notamment), à l'emploi, et aux loisirs..

Le sujet est également majeur s'agissant des impacts en matière de santé publique ou sur l'environnement. La mobilité interagit avec l'ensemble des autres champs d'actions publiques.

Les décideurs des villes en développement font face à des défis considérables.

Avec des budgets limités, ils doivent offrir le contexte le plus favorable pour les activités économiques, tout en répondant à la demande sociale, et en s'inscrivant, autant que faire se peut, dans une perspective de soutenabilité environnementale.

Quelle voie devons-nous suivre pour remédier à cette situation ?

Une approche fragmentaire de la mobilité urbaine ne permet pas de percevoir tous les tenants et les aboutissants des transports urbains.

En revanche, une approche multimodale, plus globale, qui comprend à la fois offres de transport et demandes de déplacement, permet de mieux appréhender les problèmes rencontrés sur le terrain.

Constatant la forte relation existante entre transport et urbanisme et l'intérêt d'une intégration des différentes offres de transport, les participants étudieront divers cadres institutionnels et aborderont les questions financières liées au développement des réseaux de transports publics.



Objectifs du programme

La prochaine session de formation francophone du programme de « Renforcement de capacité des décideurs de la planification des transports urbains » se tiendra à Marseille du 1 au 7 juin 2014.

Organisé conjointement par la Banque Mondiale et par l'Agence Française de Développement (AFD), avec le soutien du PPIAF, de l'AUSAID, de l'ESMAP, du CMI, du Ministère français de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) et de CODATU, ce programme vise à développer les capacités de décision en matière de planification de la mobilité urbaine.

Ce programme entend former les décideurs pour développer une approche intégrée de la mobilité urbaine, ses différentes composantes et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre. **Il propose un apprentissage basé sur l'expérimentation et privilégie les études de cas, les exercices de groupe et les visites sur site, en mettant l'accent sur les liens entre les différentes composantes du système global de transport urbain.**

Le séminaire d'une semaine (7 jours effectifs à Marseille) est précédé d'une phase d'auto-apprentissage de cinq semaines, se déroulant sur le lieu de travail des participants.

Un matériel spécifique est alors mis à la disposition des participants, en incluant une méthode d'apprentissage individualisé d'une durée totale de 24 heures. Les principaux thèmes fondamentaux du secteur y sont abordés, par exemple l'aménagement du territoire et la planification des transports ou encore les enjeux sociaux liés à la planification des transports urbains.

Le séminaire proprement dit traite de façon concrète toutes les dimensions du système des transports urbains, en s'appuyant toujours sur des études de cas, qui peuvent être :

- soit analysées et discutées en séance plénière ;
- soit traitées en petits groupes avec l'appui d'un facilitateur.

Les cas concrets ont été préparés principalement par la Banque Mondiale (Marc Juhel, OP Agarwal) et par la Kennedy School de l'Université Harvard (Pr Jose Gomez-Ibanez). Ils permettent en particulier d'aborder les aspects suivants :

- Diagnostic des problèmes-clés rencontrés dans les villes
- Approche systémique en matière de planification intégrée de la mobilité
- Organisation et gestion des corridors de transport
- Planification des transports publics et évaluation des options alternatives
- Rôle et coordination des différentes autorités publiques
- Modes de financement et partenariat public-privé

Formation Diplomante

Le séminaire donne lieu à la remise par la Banque Mondiale et par l'AFD d'un certificat attestant de la participation à l'ensemble du programme (phase d'auto-apprentissage et séminaire).

A l'issue du séminaire, les participants ont accès aux documents-types et aux outils de méthode mis en ligne par la Banque Mondiale sur son site internet.

Profils des participants

Ce programme est destiné aux responsables politiques et techniques, en charge de la planification et/ou de la coordination des transports urbains au niveau national ou municipal, dans les pays sujets à une croissance urbaine rapide.

Il est également ouvert aux membres de la société civile, aux consultants ainsi qu'aux professionnels des transports urbains intervenant au sein d'organisations diverses : sociétés d'exploitation de transports, bureaux de conseil, banques de développement, instituts de recherche... Les enseignants d'établissements locaux de formation peuvent aussi tirer profit de ce programme.

La priorité est donnée, dans l'ordre de la date de paiement des droits d'inscription, aux participants originaires des villes et des pays d'intervention de la Banque Mondiale ou de l'AFD.

Personnes ressources

La session francophone qui se déroule à Marseille du dimanche 7 au samedi 13 juin 2015 inclus est animée par une équipe de spécialistes des transports urbains issue de la Banque Mondiale, de l'AFD, de CODATU et du Ministère français de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) :

Banque Mondiale : Thierry Desclos, Olivier Le Ber, OP Agarwal.

AFD : Lise Breuil, Arnaud Dauphin, Reda Souirghi

CODATU : Julien Allaire

CEREMA : Thierry Gouin

Consultant: Marc Juhel

Inscription

Des droits d'un montant fixe de **3.800 € TTC** sont demandés à chaque participant. Ces droits comprennent de façon forfaitaire l'accès à tous les documents du programme (phase d'auto-apprentissage, séminaire, site internet) et à toutes les sessions du séminaire à Marseille (études de cas, visites de terrain). Ils couvrent également les frais d'hébergement et de repas, comme indiqué dans la fiche d'inscription, à l'exclusion des frais de voyage et de transfert entre l'aéroport ou la gare jusqu'à l'hôtel, ces frais restant à la charge de chaque participant.

Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur : <http://www.codatu.org>

Le formulaire complété (copie scannée) doit être envoyé avant le **30 Avril 2015** par mail à contact@codatu.org ou par fax au numéro **+33.4.78.62.32.99**.

Après validation de la demande d'inscription par la Banque Mondiale et par l'AFD, l'inscription est effective à la date de versement des droits à CODATU.

Parrains et contributeurs de la formation



Gouvernée par 187 pays membres, **la Banque Mondiale** est une source essentielle d'appui financier et technique pour l'ensemble des pays en développement. Sa mission est de lutter contre la pauvreté avec passion et professionnalisme pour obtenir des résultats durables et aider les populations à se prendre en charge et à maîtriser leur environnement par la fourniture de ressources, la transmission de connaissances, le renforcement de capacité et la mise en place de partenariats dans les secteurs public et privé.



Etablissement public de la République Française, **l'Agence Française de Développement** est l'opérateur-pivot de l'aide publique française au développement, avec pour mission de promouvoir la « croissance verte et solidaire » des pays en développement. Elle intervient en particulier dans le secteur des transports urbains, à travers le financement de programmes de transports collectifs publics (une vingtaine d'interventions en cours en Asie, Afrique et Amérique latine) et par l'appui aux politiques publiques sectorielles. **L'AFD** prône une approche globale et intégrée des transports urbains, sans a priori sur les technologies et sur les modes de transport, mais qui tient compte des spécificités de chaque ville.



Le Centre de Marseille pour l'Intégration en Méditerranée vise à faciliter l'accès aux meilleures connaissances, renforcer le développement durable et faire converger les politiques vers une plus grande intégration. **Le CMI** le fait en créant des possibilités pour les leaders des gouvernements, la société civile, des universités et des entreprises à générer, intégrer, partager et appliquer des connaissances politiques et d'analyses pertinentes. **Le CMI** fournit une plateforme pour la formation de communautés de pratiques axées sur les questions de développement au sein de la région méditerranéenne.



CODATU est née de la conférence mondiale sur les transports urbains, organisée à Dakar en 1980. C'est une association à vocation internationale dont l'objectif est de promouvoir la mobilité urbaine soutenable dans les pays en développement. En organisant des conférences internationales tous les deux ans, des séminaires et ateliers régionaux ou thématiques, des formations et des coopérations entre les villes, **CODATU** souhaite favoriser les échanges de savoirs et de savoir-faire entre les experts du secteur des transports et de la mobilité urbaine.

Le programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique (ESMAP) est un programme d'assistance technique et de promotion d'un savoir mondial. Administré par la Banque Mondiale, il a pour mission d'aider les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire à améliorer leur savoir-faire et leurs capacités



institutionnelles afin d'adopter des solutions énergétiques écologiquement viables qui favorisent la réduction de la pauvreté et la croissance économique.

Le fonds d'Infrastructure pour une initiative de croissance dans l'Est asiatique et le Pacifique (EAAIG), créé par **l'agence australienne pour le développement international (AusAID)**, soutient le programme visant à promouvoir les activités d'infrastructures dans les pays de l'Est asiatique et du Pacifique. Ce fonds fiduciaire a pour objet de soutenir les différentes stratégies mises en œuvre dans plusieurs secteurs : l'énergie, le transport, le développement urbain (y compris l'eau et l'assainissement), les télécommunications ainsi que d'autres types d'infrastructures.



Le fonds de conseil en infrastructure publique-privée (PPIAF) est un fonds multi-bailleurs d'assistance technique dont le principal objectif est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la promotion d'une croissance économique durable dans les pays en développement, en renforçant la participation et l'investissement du secteur privé dans le domaine des infrastructures. **Le PPIAF** collabore avec des agences de développement bilatérales et multilatérales et des institutions financières internationales.



Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) est un établissement public placé sous la tutelle conjointe du ministère de l'égalité des territoires et du logement et du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Le Cerema intervient en France auprès des services de l'État et des collectivités locales pour contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques en matière d'aménagement et de développement durables. Fort de son potentiel de recherche pluridisciplinaire, de son expertise technique et de son savoir-faire transversal, le Cerema intervient aussi à l'international dans les domaines de l'aménagement, de l'habitat, de la ville et des bâtiments durables, des transports et de leurs infrastructures, de la mobilité, de la sécurité routière, de l'environnement, de la prévention des risques, de la mer, de l'énergie et du climat.

Description du programme

Le séminaire se déroulera au Centre de Marseille pour l'Intégration en Méditerranée (CMI), 271 Corniche John Kennedy, dans les locaux de la Villa Valmer située dans des jardins face à la mer. Des visites de terrain sont prévues à Marseille et à Lyon.

DIMANCHE 7 Juin 2015

		14:00	Informations d'ordre méthodologique sur le déroulement du programme (Thierry Desclos)
		14:30	Les quatre âges des transports urbains – <i>introduction</i> (Arnaud Dauphin)
12:00	Accueil et enregistrement au CMI, Marseille	15:00	Les tendances et défis en matière de transports urbains (Marc Juhel)
12:30	Mots de bienvenue de l'AFD et de la Banque mondiale	15:30	Les transports urbains dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Olivier Le Ber)
		16:00	Séance de Théâtre-Action pour appréhender autrement les sujets
13:00	Déjeuner au CMI		

LUNDI 8 JUIN 2015

Problématique des transports urbains et identification des questions-clés		Réalisation d'un diagnostic sur les transports urbains	
09:00	Comment poser un diagnostic - Jakarta, Indonésie - <i>étude de cas</i> (Marc Juhel)	14:00	Travail de groupe sur les 3 villes-exemples (facilitation : Julien Allaire ; Thierry Gouin)
10:30	Présentation d'un outil de diagnostic (Thierry Desclos)	16:30	Fin de la session
11:00	Utilisation de l'outil de diagnostic en petit groupe sur 3 villes-exemples (facilitation : Julien Allaire ; Thierry Gouin)		
12:30	Déjeuner au CMI		

MARDI 9 JUIN 2015

Transport et planification urbaine			
09:00	Le métro express de l'aéroport de Delhi, Inde - <i>étude de cas</i> (Thierry Desclos)	14:00	Visite de site : le centre-ville de Marseille : un exemple de gestion multimodale des demandes de mobilité (animation : Lise Breuil, Thierry Gouin, Franck Taillandier)
10:30	Pourquoi l'approche intégrée des transports et du développement urbain est-elle difficile ? - <i>discussion</i> (Marc Juhel)		
11:15	Planification urbaine et planification des transports - <i>présentation</i> (Thierry Gouin, J. Allaire)		
11:45	Présentation par les groupes du diagnostic réalisé (facilitation : Julien Allaire, Thierry Gouin)		
13:00	Déjeuner au CMI		

MERCREDI 10 JUIN 2015

Gouvernance			
09:00	Débriefing de la visite de site : quelles leçons tirer ? (animation : Reda Souirghi, Thierry Gouin)	14:00	La gestion de la demande de Transports (Olivier Le Ber)
09:30	LAMATA, autorité organisatrice de Lagos, Nigeria - <i>étude de cas</i> (Thierry Desclos)	14:45	Travail de groupe sur les 3 villes-exemples (facilitation : Julien Allaire ; Thierry Gouin)
11:00	La coordination des transports : exemples tirés de l'expérience internationale (Thierry Gouin)		
11:45	Eclatement et intégration de la gouvernance des transports urbains - <i>discussion</i> (Marc Juhel)		
12:30	Déjeuner au CMI		

JEUDI 11 JUIN 2015**L'intégration transport et urbanisme et la réflexion multimodale dans une agglomération en expansion : Lyon**

07:15 Déplacement à Lyon (*en train depuis la gare Saint-Charles*)
Visites de terrain sous la conduite du Sytral : planification intégrée, offre multimodale (bus, trolley, tramway, métro, tram-train, vélo, stationnement, etc.) et réalisation en cœur de ville (animation : Lise Breuil, Julien Allaire)

19:46 **Retour à la gare de Marseille Saint Charles**

VENDREDI 12 JUIN 2015**L'économie du transport artisanal**

09:00 Restitution de la visite de la veille et débats (animation : Olivier Le Ber, Thierry Gouin)

09:30 L'économie du bus - Sri Lanka - étude de cas (Julien Allaire)

11 :00 Le transport artisanal dans un système dual- *discussion* (Julien Allaire)

12:00 Présentation des activités et outils Transports Urbains de la Banque Mondiale, de l'AFD et de la CODATU (Thierry Desclos, L Breuil, J. Allaire)

12:45 Déjeuner au CMI

Modes de financement et partenariat Public-Privé

14:00 Le terminal de bus de Yogyakarta, Indonésie - *étude de cas* (Marc Juhel)

15:30 La problématique du financement et des PPP - *discussion* (Reda Souirgi, Lise Breuil)

16:15 Travail de groupe sur les 3 villes-exemples (facilitation : Julien Allaire ; Thierry Gouin)

SAMEDI 13 JUIN 2015**Restitution des travaux de groupes et conclusions**

09:00 Présentation par chaque groupe de la stratégie qu'il recommande pour sa ville-exemple (Jury : Thierry Desclos, Lise Breuil ; Julien Allaire ; Thierry Gouin)

11:00 Discussions avec les participants sur le contenu de la session

12:30 Déjeuner au CMI

13:30 Remise des diplômes

14 :30 Fin de la session

Détail des soirées

Avec le soutien de :

- **Dimanche 7 Juin 2015** : 19h30 - Dîner à l'hôtel Bompard
- **Lundi 8 Juin 2015** : 18h30 - Dîner croisière et excursion en mer
- **Mardi 9 Juin 2015** : 18h30 - Cocktail Ville de Marseille + 19h30 - Dîner libre
- **Mercredi 10 Juin 2015** : 19h00 - Réception au CMI
- **Jeudi 11 Juin 2015** : 20h30 - Dîner à l'hôtel Bompard
- **Vendredi 12 Juin 2015** : 19h30 - Dîner de clôture à Marseille « Le Malthazar »



Bulletin d'inscription au programme

Titre du programme : **Renforcement de capacité des décideurs de la planification des transports urbains**

Date : **7- 13 Juin 2015, Marseille, France**

Informations sur le participant

NOM / Prénom * :

Pays* :

Fonction* :

Téléphone* :

Fax* :

Département* :

Organisation* :

Nombre de personnes* :

(au-delà d'un participant, merci de joindre les informations correspondantes)

Mail* :

Contact facturation (si différent du participant)

Nom* :

Adresse postale* :

Téléphone* :

Fax* :

Fonction* :

Mail* :

Département* :

Règlement

Coût du programme : **3.800 euros par personne**, incluant de façon forfaitaire les sessions et les documents de formation, les visites de terrain, l'accès aux sites internet correspondants (Banque Mondiale et CODATU), les repas (du dimanche 1 juin midi au samedi 7 juin 2014 midi) et les frais d'hôtel du participant (8 nuits maximum).

Règlement (cocher la case correspondante *) :

Je joins un chèque de banque à l'ordre de CODATU (merci de considérer les frais bancaires, 15€ par chèque, soit un total de 3815€ pour un paiement par chèque). Numéro du chèque de banque :

Je règle la somme par virement bancaire : copie en pièce jointe et numéro de virement : **(Avant de procéder au virement, merci d'attendre la confirmation de la validation de l'inscription)**

Je règle la somme par carte de crédit (Visa Card / MasterCard) : Numéro de carte : Date d'expiration :
Nom inscrit sur la carte de crédit :

Signature et inscription

Signature autorisée* :

J'envoie le formulaire complété et signé (cocher la case correspondante*) :

par fax au +33.4.78.62.32.99

par mail à contact@codatu.org (formulaire complété en pièce jointe)

Date :

Mode de paiement

Tous les règlements doivent être effectués en euros (€) et incluent les frais bancaires.

- ➔ Chèque de banque en Euros libellé à l'ordre de CODATU à envoyer à CODATU, 21 Boulevard Vivier Merle, 69003 LYON, France
- ➔ Par carte de crédit (Visa Card / MasterCard) en mentionnant le titulaire de la carte, le numéro de la carte et sa date d'expiration
- ➔ Le règlement par virement bancaire (en €) doit être effectué sur le compte suivant **(Avant de procéder au virement, merci d'attendre la confirmation de la validation de l'inscription)**:

Titulaire du compte	Numéro de compte	Domiciliation	Code IBAN et Code SWIFT
CODATU	Code Banque : 30003 Code Guichet : 01200 N° Compte : 00037273303 Clé 33	Agence Société Générale Lyon République 6 rue de la République – 69001 Lyon, France	IBAN : FR76 30003 01200 00037273303 33 Code SWIFT / BIC : SOGEFRPP

* : champs obligatoires